

Les capacités transversales, de quoi parle t-on ?

PASCAL SAUNIER, DIRECTEUR D'ARCALLIANCE, NOUS DONNE SA VISION SUR LES CAPACITÉS TRANSVERSALES.



Pascal Saunier
directeur du cabinet
Arcalliance

C

omment considérez-vous les capacités transversales au regard de la notion de compétence ?

La compétence se caractérise par une capacité pour un individu à mobiliser des connaissances, des savoir-faire et des capacités transversales dans une situation professionnelle donnée. Nous ne sommes pas compétents dans l'absolu, mais bien dans la réalisation d'activités particulières. Un peintre façadier est compétent pour peindre une façade, pas pour blinder une tranchée.

La capacité transversale n'appartient à aucun domaine technique particulier. Ainsi, "recueillir des informations nécessaires en préalable au démarrage d'une activité", "prendre des initiatives dans le respect

des procédures et des consignes", sont des capacités transversales qui concernent tout autant un peintre qu'un canalisateur.

En quoi cette notion est-elle importante ?

L'exercice de la compétence s'effectue en appui sur les capacités transversales. En disposer offre la possibilité de mobiliser des savoirs et des savoir-faire de façon appropriée dans une situation professionnelle. On mesure à l'aune de ces quelques exemples l'importance que revêt cette notion dans le secteur du BTP où chaque nouveau chantier est différent du précédent. Que les savoirs et les savoir-faire s'estompent ou s'altèrent et les capacités transversales détenues contribueront à les reconstruire.

Des salariés convaincus par la démarche

1

"L'évaluation des capacités transversales, je la vois surtout comme un moyen de montrer que les modes de fonctionnement que j'adopte à titre personnel et que je mets en œuvre dans mon travail me permettent, au même titre que mes compétences techniques, d'atteindre les objectifs qui me sont fixés. Une bonne idée pour valoriser ma façon personnelle de m'organiser ou de manager, montrer un autre visage de moi à l'entreprise et chercher à m'améliorer encore."

2

"Dans cette formation, ce qui semble primordial, c'est de rester ouvert à tout ce qui peut nous permettre de prendre de la hauteur sur notre gestion du chantier dans sa globalité. Être capable de trouver dans ses ressources personnelles les éléments qui ont un impact sur sa façon de travailler, c'est une bonne façon d'améliorer sa pratique !"

+ d'infos

Pour tout renseignement sur ces formations, appelez votre conseiller formation au 03 20 14 54 20



Thomas Noel,
société Sotrebac,
en formation
"encadrement
de chantier
second œuvre"

Frédéric Doom,
société Pouchain,
en formation
"chef d'équipe
second œuvre"

À SAVOIR/ FINANCEMENT

EMPLOIS D'AVENIR : DES AIDES FINANCIÈRES SUR MESURE

Les emplois d'avenir, désormais ouverts à toutes les entreprises, visent à faciliter l'insertion professionnelle et l'accès à la qualification des jeunes de 16 à 25 ans. Nous vous aidons à construire un parcours de formation sur mesure et finançons les coûts de formation selon plafonds en vigueur et disponibilités financières. Vous bénéficierez également d'une aide conséquente de l'état (35% du SMIC pendant trois ans maximum).

17,6

millions d'euros de financement
de formation en 2013 gérés par
CONSTRUCTYS Nord-Pas-de-Calais